

L'énergie

● (2040)

Il est humiliant pour un pays qui pense à l'avenir d'être le plus fort consommateur d'essence par tête, alors que tous les autres pays du monde occidental inscrivent les économies d'énergie dans leurs priorités nationales.

Le gouvernement conservateur précédent a eu le courage et la perspicacité dans son budget de mettre la population en face du traumatisme qu'on ressent quand ses habitudes et son mode de vie sont bousculés sur un point pas très important, mais néanmoins énervant, comme c'est le cas de la pompe à essence. Les libéraux ont profité de ce traumatisme momentané, ils ont exploité les craintes immédiates des Canadiens en faisant croire que du côté libéral, il n'y en avait pas à avoir pour le long terme. Comme il était dit au budget de décembre dernier, les bas prix ont provoqué une consommation excessive, et actuellement les Canadiens dépensent moins d'argent proportionnellement en essence qu'il y a 25 ans. Au cours des trois premiers trimestres de 1979, la consommation d'essence a augmenté de 4.3 p. 100 au Canada, alors qu'elle diminuait de 4 p. 100 aux États-Unis.

Le budget Crosbie déclarait également que l'industrie du pétrole et du gaz, et je cite:

... toucherait 33 milliards après défalcation des coûts de production et des impôts. Les sommes reçues par cette dernière devraient être amplement suffisantes pour financer tous les nouveaux investissements nécessaires dans le domaine de l'énergie. Si cela n'était pas le cas, des correctifs seraient apportés de manière que l'industrie dispose de ressources suffisantes pour tous les projets énergétiques nécessaires.

Voilà qui correspond très exactement à ce que l'industrie du pétrole et du gaz et tous les autres secteurs connexes du Canada demandent aujourd'hui. Et voilà ce qu'ils auraient eu, si les libéraux n'avaient pas réussi à distraire l'opinion avec l'écran de fumée du prix de l'essence.

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Monsieur l'Orateur, c'est avec un très grand plaisir que je vais examiner la ridicule motion présentée par l'opposition. Il est évident que les députés d'en face ont perdu le sens des réalités. Rien ne sonne plus faux que leurs arguments.

Je n'ai pas encore entendu parler du charbon. Le gouvernement canadien s'est attelé à la recherche de solutions aux très nombreux et importants problèmes qui se posent sur le plan de la sécurité énergétique et de la relance économique qu'elle nécessite. Mes collègues ont mis en lumière de nombreux volets de notre politique énergétique sur lesquels je ne m'étendrai pas pour l'instant. Cependant je voudrais profiter de l'occasion pour exposer à la Chambre et à la population les très nombreuses mesures constructives prises par le gouvernement depuis plusieurs années pour relancer l'industrie charbonnière et pour donner du même coup plus de poids à notre recherche de l'autosuffisance énergétique.

Le charbon, autrement si décrié, fait à nouveau les manchettes. Après des années de quasi-oubli de la part du secteur énergétique, le charbon fait aujourd'hui figure de combustible de remplacement, ce dont nous avons tant besoin. Sous le coup de fouet de hausses spectaculaires imposées par l'OPEP, l'exploitation des ressources charbonnières est devenue une tâche d'urgence. Et du charbon, le Canada en a en abondance. Les réserves connues sont évaluées à quelque 50 milliards de tonnes de toutes les catégories.

Cependant, en 1979 la houille n'a représenté que 9.3 p. 100 des sources d'énergie primaire au Canada. La production canadienne de charbon a été de 33 millions de tonnes l'an dernier et, pourtant, le Canada est demeuré un net importateur. Cependant, il est probable que la situation va s'améliorer dès 1982 et 1983 parce que l'on prévoit une demande accrue de charbon à la fois au Canada et à l'étranger comme source d'énergie thermique. Depuis bien des années, le Canada a été un exportateur net de charbon métallurgique et il convient de noter que ces exportations représentent une proportion plus élevée que celle de tout autre pays, soit 45 p. 100 en 1978.

À l'heure actuelle, la houille sert à deux fins principales. Près de 75 p. 100 sert à produire de l'électricité et le reste, 25 p. 100, est utilisé dans l'industrie sidérurgique, c'est-à-dire comme combustible dans les hauts fourneaux. Il est certain que le charbon occupera une place de plus en plus importante dans le tableau énergétique canadien et vers l'an 2,000 la production sera de trois à cinq fois ce qu'elle est aujourd'hui.

Les charbonnages canadiens sont en grande partie situés dans deux régions distinctes, soit l'ouest du Canada et les provinces de l'Atlantique. Dernièrement, le gouvernement a accordé son aide dans ces deux régions. Dans l'Ouest, nous avons favorisé l'exploitation de houillères dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Nous nous sommes engagés à exploiter Robert's Bank de concert avec le gouvernement provincial et les travaux de dragage commenceront en 1981. Le terminus de l'île de Ridley fait partie intégrante du plan d'exploitation des réserves du nord-est de la province et nous sommes disposés à jouer notre rôle. C'est ainsi que nous nous occuperons de construire et d'aménager des voies ferrées.

Sur la côte est, dans le Canada de l'Atlantique, le gouvernement, par l'entremise du ministère de l'Expansion économique régionale, a tenté de trouver de nouvelles méthodes pour assurer la rentabilité des houillères du Cap-Breton. La Société de développement du Cap-Breton a étroitement collaboré avec le MEER à cet égard. On a entrepris d'examiner le rapport sur l'accident survenu à la mine n° 26 et mon collègue, le ministre du Travail (M. Regan), a accepté les recommandations de la Commission lesquelles font l'objet d'une étude attentive.

En outre, je suis heureux d'annoncer à la Chambre que je participe actuellement—de fait, je l'encourage—à l'établissement d'un centre de recherche au Cap-Breton pour donner suite aux recommandations du rapport Elfstrom. De toute évidence, nous avons réagi et pris des initiatives dans les deux domaines.

Mon ministère a particulièrement favorisé et encouragé l'utilisation de la houille comme source d'énergie. Il existe d'autres possibilités intéressantes d'accroître la part que représente le charbon dans la consommation énergétique du Canada, en plus des marchés de l'électricité et de la métallurgie. Cela sera particulièrement avantageux dans les provinces de l'Atlantique et, comme la Chambre le sait en raison des déclarations de principe faites par mon collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde), le gouvernement fédéral est disposé à assumer une part importante du risque technique que comporte l'adoption de nouvelles techniques à des fins commerciales.

Nous financerons effectivement sous peu des programmes de recherche et de développement dans deux nouveaux domaines